



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT NUMÉRO 335-26

Avis est donné, par la soussignée, Josiane Marchand, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de La Présentation, que le 4 mai 2026, le Conseil municipal a adopté le règlement numéro 335-26 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus.

Ce règlement doit faire l'objet d'une révision suite à l'élection générale 2025.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement en se présentant au Bureau municipal, aux heures régulières d'ouverture.

DONNÉ À LA PRÉSENTATION CE 7 MAI 2026

Josiane Marchand

Directrice générale et greffière-trésorière